



APPEL À PROJETS

NUIT BLANCHE 2025

FORMULAIRE ARTISTES

Envoi des candidatures dès à présent et jusqu'au vendredi 18 octobre (minuit) à :
NuitBlanche@paris.fr

Créée en 2002 par la Ville de Paris, Nuit Blanche est une manifestation annuelle et gratuite, dédiée à la création contemporaine sous toutes ses formes. Chaque édition est dirigée par une personnalité du monde de l'art et de la création qui invite des artistes français et internationaux de son choix, dans le cadre d'une carte blanche.

En parallèle, la Ville de Paris lance chaque année un appel à projets à destination des artistes. Ceux qui le souhaitent peuvent proposer un projet artistique et être associés à la manifestation. Les projets présentés dans ce cadre s'ajoutent à ceux portés par la direction artistique.

La prochaine édition de Nuit Blanche se tiendra le **7 juin 2025**.

Qui peut postuler à la programmation associée ?

Les artistes et collectifs exerçant dans le domaine de la création contemporaine, en particulier dans les arts visuels (peinture, sculpture, installation, vidéo, projection) et les arts vivants (performance, danse, musique, théâtre), qu'ils résident en France ou à l'étranger, sont éligibles pour soumettre leur candidature.

Conditions

Les projets devront être autonomes financièrement et techniquement.

Contreparties

Les projets retenus seront intégrés au parcours de Nuit Blanche en tant que projets associés.

La Mission Nuit Blanche s'engage à :

- Assurer un suivi du projet tout au long de la préparation de Nuit Blanche.
- Fournir des conseils artistiques et techniques au porteur de projet en cas de besoin.
- Faciliter la recherche d'un lieu de présentation pour le projet, dans la mesure du possible.
- Mettre en relation le porteur de projet avec les services de la Ville de Paris, si besoin est.
- Déployer un dispositif de sécurité le jour de Nuit Blanche.
- Valoriser le projet dans les supports de communication dédiés à Nuit Blanche, tels que le site internet et la brochure.

Le Porteur de Projet s'engage à :

- Trouver un lieu adapté à son projet artistique une fois son projet sélectionné.
- Assurer l'intégralité de la production technique et logistique de son projet, y compris le montage et le démontage.
- Trouver les financements nécessaires à la réalisation du projet.
- Contracter une assurance couvrant son œuvre, ses biens et sa responsabilité civile pour toute la durée de l'événement Nuit Blanche.

Critères de sélection

Dans le processus de sélection, nous porterons une attention particulière aux projets qui se démarquent par leur **qualité** et leur **originalité**, ainsi que par l'**intérêt de la démarche artistique**. La **clarté de la note d'intention** sera évaluée pour apprécier la vision artistique du porteur de projet. Nous tiendrons également compte de la **faisabilité technique, budgétaire et de calendrier** du projet. Le porteur du projet devra démontrer sa capacité à gérer de manière autonome la production technique et la logistique. Enfin, sans que cela constitue un critère déterminant, nous encouragerons et valoriserons les projets qui adoptent une **démarche éco-responsable**, intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement (ex.: utilisation de matériaux recyclés ou biosourcés, attention portée au ré-emploi et à la fin de vie, limitation de l'utilisation de groupe électrogène...).

PIÈCES À FOURNIR

Toutes les pièces mentionnées ci-dessous sont obligatoires (sauf mention contraire) et devront être jointes à votre candidature au **format PDF uniquement**.

Chaque document devra être nommé comme suit :

NOM_Intitulé du document.pdf (Ex: NOM_CV.pdf ; NOM_Formulaire artiste.pdf ...).

- **Le présent formulaire dûment complété**
- **un budget prévisionnel équilibré (cf. p. 5 du formulaire)**
- **un CV de l'artiste, du collectif ou de la compagnie**
- **un portfolio de 20 pages maximum** (facultatif)
- **plusieurs visuels du projet (photographies, esquisses, vidéos...)**

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets : **lundi 16 septembre 2024**

Date limite du dépôt des candidatures : **vendredi 18 octobre 2024 (minuit)**

Comité de sélection : **octobre- novembre 2024**

Nuit Blanche : **7 juin 2025**

Comment avez-vous pris connaissance de cet appel à projet ?

Site de la Ville de Paris

Recherche sur internet

Réseaux professionnels

Média culturel (préciser) :

Réseaux universitaires

Bouche à oreille

Autre (préciser) :

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'artiste ou du collectif :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse ou siège social :

Pour les artistes vivant à l'étranger, un justificatif valide d'autorisation de séjour en France pourra être demandé (Pièce d'identité, Visa...).

Courriel :

Téléphone :

Site Internet :

Instagram :

Biographie (études, sujets de création, expositions réalisées...) (2000 signes max.) :

LE PROJET ARTISTIQUE PROPOSÉ

Titre du projet* :

**Le titre peut être temporaire*

Typologie du projet :

Peinture

Dessin

Photographie

Installation

Vidéo

Danse

Chant

Musique

Performance

Théâtre

Ce projet est :

déjà réalisé

en cours de
réalisation

au stade de prototype

NOTE D'INTENTION

Propos artistique et description formelle (4000 signes max.) :

DÉTAILS TECHNIQUES

Descriptif technique (selon la nature de votre projet) :

Dimensions :

Poids :

Durée :

Matériaux :

Temps de montage :

Matériel technique (électricité, son, lumière...) :

Temps de démontage :

Informations complémentaires :

Type de lieu envisagé (plusieurs réponses possibles) :

*Nuit Blanche est un événement organisé par la Ville de Paris, c'est pourquoi nous investissons en priorité les **lieux municipaux**. Si vous envisagez de présenter votre projet dans un autre lieu (institution privée, établissement de l'Etat...), merci de préciser.*

Intérieur :

Eglise

Mairie

Piscine

Gymnase

Etablissement culturel (préciser) :

Autre (préciser) :

Extérieur :

Parc / jardin

Place publique / rue

Autre (préciser) :

BUDGET PRÉVISIONNEL ÉQUILIBRÉ* DU PROJET

**Pour que le budget soit équilibré, le total général des dépenses et le total général des recettes doit être identique de façon à éviter un déficit. Si votre budget n'est pas encore à l'équilibre, merci de préciser les apports en cours ou à venir.*

DÉPENSES		
Artistiques		
	<i>Cachets</i>	€
	<i>Droits d'auteur</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Techniques et logistiques		
	<i>Prestations de services et techniciens</i>	€
	<i>Locations matériel</i>	€
	<i>Transport oeuvres</i>	€
	<i>Transport équipe artistique</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Communication		
	<i>Supports print et digitaux</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Administration		
	<i>Assurance</i>	€
	<i>Autres</i>	€
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES		€

RECETTES		
Ressources propres		
	<i>Apport financier personnel</i>	€
	<i>Matériel</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Subventions		
	<i>Eventuelles aides publiques</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Financements privés		
	<i>Mécénat</i>	€
	<i>Bourses</i>	€
	<i>Dons</i>	€
	<i>Autres</i>	€
Valorisation		
	<i>Bénévoles</i>	€
	<i>Apport en nature et en industrie</i>	€
	<i>Autres</i>	€
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES		€